

# Collecte des déchets spéciaux des ménages



## NOUS COLLECTONS

Les restes de produits dangereux pour l'homme et l'environnement qui ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères ni déversés dans les égouts, à savoir:

### ● **Les produits d'entretien du ménage**

pour nettoyer les vitres, les sols, les tapis, les chaussures, les meubles, les WC...  
pour déboucher les écoulements, pour détartrer, pour désinfecter  
les sprays pour imperméabiliser, pour détacher, pour désodoriser

### ● **Les produits chimiques du jardin et du bricolage**

les insecticides, les fongicides, les désherbants  
les dégivrants et antigels  
les dégraissants, les décapants, les antirouilles  
les peintures et vernis, les dissolvants pour pinceaux, les diluants  
les colles, les mastics

### ● **D'autres produits chimiques tels que**

les médicaments périmés  
les produits pour la conservation du bois  
les bains de développement des photos  
les thermomètres et autres objets avec du mercure  
les acides et solvants

Apportez ces déchets spéciaux, si possible dans leur emballage d'origine, fermé, avec étiquette.

## NOUS CONSEILLONS

Sur le lieu de collecte, des conseils vous seront fournis pour éviter les accidents lorsque vous utilisez des toxiques et l'on répondra à vos questions sur l'élimination de ces déchets.

## NOUS NE COLLECTONS PAS

Les restes toxiques des entreprises et de l'artisanat ainsi que les déchets spéciaux pour lesquels il existe des collectes séparées (les piles et les batteries par exemple).

***C'est facile, apportez vos déchets spéciaux***

Organisateur : collaboration intercommunale SIREG-ARS